



## AVIS PUBLIC

### MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la *MRC de Bécancour* tiendra une **période de consultation écrite** concernant le projet de règlement mentionné ci-dessous.

*Projet de règlement modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour relativement à l'agrandissement de l'affectation périmètre secondaire du secteur Sainte-Angèle-de-Laval afin de permettre l'implantation d'une nouvelle école primaire.*

Ce projet de règlement modifie, d'une part, les limites de l'affectation périmètre secondaire du Plateau Laval afin d'intégrer l'emplacement choisi pour l'implantation d'une nouvelle école primaire et d'autre part, il autorise spécifiquement la construction d'une école primaire à l'intérieur de l'affectation visée.

Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, sur le site Internet, à l'adresse suivante : [mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics](http://mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics). Pour toute information additionnelle sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819 298-2070 ou par courriel à [j.dumont@mrcbecancour.qc.ca](mailto:j.dumont@mrcbecancour.qc.ca).

Une présentation détaillée du projet sera diffusée, sur le site Internet, à l'adresse suivante, et ce, à compter du 19 février 2021 : [mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics](http://mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics). Toute personne intéressée est invitée à transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier sur le projet de règlement. **La période de consultation écrite se tiendra du 19 février au 6 mars 2021.**

Donné à Bécancour, ce 25e jour du mois de janvier 2021.

Daniel Béliveau  
Directeur général et secrétaire-trésorier